

Doubs

Sénatoriales : des élections méconnues mais fondamentales

Anthony Georges

Alors que les élections sénatoriales se tiendront le dimanche 27 septembre prochain, le rôle de la chambre haute du Parlement reste souvent méconnu du grand public. Décryptage des enjeux de ce scrutin avec Vincent Lebrou, maître de conférences en science politique à l'université de Franche-Comté.

En cette rentrée politique 2026, le Doubs fait partie des 63 départements appelés à renouveler leurs sénateurs pour les six prochaines années. Trois sièges sont à pourvoir, actuellement occupés par Jacques Gersperrin (Les Républicains), Jean-François Longeot (Horizons) et Annick Jacquemet (Union centriste).

Si l'effervescence électorale n'a pas (encore) gagné le grand public, ce scrutin n'a toutefois rien d'anodin, comme l'explique Vincent Lebrou, maître de conférences en science politique à l'université de Franche-Comté. « Le rôle du Sénat est fondamental puisqu'il a une fonction législative importante. C'est l'institution qui fait la loi avec l'Assemblée nationale. Il l'est également car les sénateurs jouent un rôle important de contrôle des activités du gouvernement, qui s'est développé ces dernières années. » Concrètement, cela signifie que la chambre haute du Parlement dispose d'un « pouvoir d'enquête relativement important et qui donne lieu parfois à des commissions assez médiatisées », à l'instar de celle sur l'attribution de marchés au cabinet McKinsey. « Ce rôle de contrôle renforce le côté très central de cette institution, donc les personnes qui la font vivre sont des acteurs fondamentaux de notre vie politique. »

Un lieu visant à rééquilibrer les débats

Des rôles suffisants pour qualifier le Sénat de chambre d'équilibre ? « Avec la constitution de la Ve République, il était envisagé comme une sorte de chambre de tempérance politique, comme un lieu visant à rééquilibrer les débats. » Une donnée fluctuante au fil des décennies. « Ce rôle, n'est pas toujours assuré de la même manière à travers l'histoire. Le Sénat n'a pas toujours réussi à jouer complètement ce rôle, il a souvent été un peu contesté pour son côté assez peu démocratique, assez conservateur. Il le redevient un peu dans la période actuelle en raison de la fragilisation du système politique français. » L'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale a donc pour conséquence de « refaire du Sénat une institution assez centrale alors que durant une bonne partie de la Ve République, c'est plutôt l'Assemblée qui jouait un rôle dominant ».

Si les citoyens ne sont pas conviés à ce scrutin, le résultat aura tout de même un impact non négligeable sur leur quotidien, justifiant le surnom attribué au Sénat de "chambre des territoires". « Il a une vocation territoriale de représentation des intérêts des collectivités. Ces dernières années, il a pris des positions pour défendre - notamment sur le plan budgétaire - les intérêts des collectivités. »

Défiance et indifférence

Un lien « sincère » qui perdure encore aujourd'hui même si sa composition est sujette à de nombreux débats.



« C'est une institution qui est un peu investie par des notables politiques qui sont de fait un peu déconnectés de la vie quotidienne des Français, une institution assez vieillissante qui n'est pas toujours à la pointe du dynamisme. Mais il faut aussi avoir en tête que le travail législatif s'est intensifié ces dernières décennies, ce qui nécessite une présence importante à Paris. » De quoi renforcer l'image d'Épinal du Sénat comme maison de retraite des politiques ? « Le Sénat n'est effectivement pas très représentatif de la population, et ce n'est pas le moindre des enjeux. Les femmes sénatrices ne sont que 35 %. Historiquement, c'est une institution très masculine. La moyenne d'âge est de 60 ans, principalement des cadres supérieurs issus du privé. » Suffisant pour expliquer le désamour des citoyens pour cette chambre ? « Cela n'aide pas à donner une image plaisante auprès de la population dont on sait qu'elle développe à l'égard de la classe politique une forme de défiance de plus en plus marquée. »

À écouter Vincent Lebrou, il y a peu de chance que les élections déclenchent les passions dans les jours à venir. « Je crois que l'indifférence l'emporte sur tout le reste, y compris sur la défiance. Le suffrage de la semaine prochaine ne va pas être à l'origine d'un sursaut populaire démocratique majeur, notamment parce que cela reste un scrutin particulièrement confidentiel et qui ne participera pas à un rapprochement quelconque entre élus et citoyens. Il ne faut pas incriminer les citoyens. »

Illustration(s) :

Le département du Doubs compte trois sénateurs. Photo d'illustration
Alexandre Marchi

.

© 2026 L'Est Républicain

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news·20260917·ERP·55e2731566ba4cc2bc4397a19e6960ce